LETTRE DE BRUXELLES

L'étoile de M. Max pâlit

(D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 25 mai 1925.

L'assemblée du Conseil national du parti libéral belge, a été lamentable. Ceux qui s'y sont assisté, en sont encore stupéfaits. Les libéraux belges ont la réputation et la prétention de continuer la grande politique des constituants de 1830. Il faut reconnaître que, jusqu'ici, au Parlement, ils ont toujours de la tenue classique, si pas le talent, de vos Thiers et de vos Guizot. Même au cours des batailles parlementaires les plus mouvementées, ils ne se sont que très rarement départis d'un correction un peu suffisante et vaniteuse. Ce n'est pas un mal à une époque où le Parlement tend plutôt à devenir un cabaret. Cette tradition va-t-elle se perdre ? Le Conseil national libéral n'a plus, depuis dimanche, rien à envier aux réunions électorales les plus pénibles. On y a entendu, rapporte un confrère libral, *« un vacarme auquel on n'était guère habitué dans ce milieu. »* Quand, à midi, on suspendit une première séance, entrecoupée de bruits, de rumeurs, de cris, de huées, *« cela ne se fit pas sans tumulte »*, note tristement le même confrère. L'après-dîner, même bagarre. Le discours de M. Hymans, approuvant la tactique de M. Max, est coupé d'interruptions de ce genre : *« C'est une parade »*, *« C'est une question de portefeuilles »*. A un moment donné, l'anarchie étant à son comble, et les ordres du jour contradictoires tombant comme la drache nationale, M. Franck, ancien ministre, a proposé de les soustraire à la discussion de l'assemblée et de les confier à une commission spéciale, afin de *« montrer au pays que nous savons nous entendre »*. Naturellement, M. Franck a parlé dans le désert.

« L'Etoile Belge », qui est aussi de la vieille école des jabots et des souliers à boucle, note ainsi la péroraison du discours de M. Paul Hymans, qui est, certes, un des arbitres de l'éloquence et de l'élégance belges :

M. Hymans. — Je vous en prie, renoncez à votre résistance aveugle. Laissez arriver la vérité jusqu'à vos consciences.

Cris dans la salle. — Nous en avons autant que vous !

M. Paul Hymans. — Je sens dans la salle une résistance aveugle.

Une voix. — Nous ne sommes pas plus « bouchés » que vous. (Longue hilarité.)

Le « Journal de Roubaix » a publié hier l'ordre du jour édulcoré qui est sorti de cette bagarre. Il n'est pas flatteur pour M. Max. Il admet la possibilité d'un cabinet extraparlementaire, mais le parti se réserve de le juger. Le bourgmestre de Bruxelles n'a pas même l'appui de son parti et ses amis de Bruxelles, MM. Hymans, Devèze et Janson, eux-mêmes, ont été obligés de le lâcher. M. Hymans a notamment eu ce mot cruel : *« Nous ne sommes pas solidaires de tout ce que fera le Cabinet de M. Max. »*

Un autre député libéral s'est écrié : *« M. Max n'est pas le parti libéral. Nous avons nos consciences. »*

Dernier trait qui désapitoie le Bourgmestre de Bruxelles et le montre dans son vrai jour : M. Max s'était excusé d'assister à ces débats importants. Ce qui lui valut une sortie de M. Bovesse, député de Namur et que « l'Etoile Belge » rapporte comme suit :

« Le devoir de M. Max était d'être ici. De quel droit a-t-il agi comme il l'a fait ? (Longue salve d'applaudissements.) Après ce qu'il a fait nous n'avons plus rien à faire ici. Nous serions grotesques, si nous délibérions sur la valeur d'une décision définitivement prise. (Longue salve d'applaudissements.) »

Une benne tombe dans le vide

UN MORT, UN MOURANT, DEUX BLESSÉS

Toulon, 25 mai. — Un tragique accident s'est produit à Barjols, dans une tannerie où, à l'aide d'une benne, des ouvriers étaient occupés à monter au troisième étage de la fabrique une machine destinée à ramollir les cuirs.

L'appareil était déjà arrivé à une hauteur de seize mètres environ lorsque l'anneau soutenant la benne céda et entraîna quatre ouvriers dans le vide.

L'un d'eux, Auguste Matabon, père de six enfants, fut tué sur le coup; un autre, Auguste Guyon, fut relevé sur le sol avec le crâne fracturé et transporté mourant à l'hôpital.

Les jours des deux autres blessés ne sont pas en danger, mais il est à craindre que les malheureux ne restent estropiés toute leur vie.

Les touristes américains arrivent en France par milliers

Paris, 25 mai. — Plus de 5.000 touristes américains sont arrivés à Paris. Tous ces voyageurs du Nouveau-Monde, que cinq paquebots avaient débarqués dans la matinée sur la côte française, se sont littéralement rués sur les différents hôtels de la capitale.

UN VAPEUR TURC COULE AVEC DE NOMBREUX PASSAGERS

Constantinople, 25 mai. — Le vapeur turc « Kilemi » a sombré la nuit, au large du Bosphore par une mer agitée. La plus grande partie des passagers et de l'équipage ont été noyés.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 26 MAI :

Aujourd'hui, saint Philippe de Néri; demain, saint Ildebert.

146e jour de l'année.

Soleil: Lever à 4 h. 59; coucher, à 20 h. 37.

Lune: Nouvelle du 22; premier quartier le 30.

Caisse d'Epargne (maximum de dépôt, 7.500 fr.), séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance:

A 10 h., crèche de la rue de la Balance;

A 15 h., local de la Goutte de lait.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel:

A 14 h., consultation pour adultes.

A 20 h., Hippodrome-Théâtre, concert de gala du Cercle Orphéonique Les XL.

LES CONCERTS PUBLICS D'ÉTÉ A ROUBAIX

La population roubaisienne, très friande d'auditions musicales, se rend volontiers, chaque été, aux concerts publics donnés à son intention. Comme nous l'avons dit, la « Grande-Harmonie » nous a offert, dimanche, une brillante ouverture de ces concerts, au kiosque du Parc Barbieux. Nous donnons aujourd'hui les dates des diverses auditions qui auront lieu dans le courant de cet été et les noms des sociétés qui en assureront l'exécution :

Dimanche 7 juin : La Fanfare « La Paix » et la « Cœcilia Roubaisienne », Parc Barbieux, 16 h. à 18 h. 30.

Dimanche 7 juin : Accordéonistes de l'Epeule, Hospice de Blanchemaille, 11 h. à midi.

Jeudi 11 juin : La Grande Harmonie, square Pierre Catteau, 20 h. 30 à 22 h. 30.

Dimanche 14 juin : La Grande Fanfare, Parc Barbieux, 16 h. 30 à 18 h. 30.

Dimanche 21 juin : Philharmonique du Jean-Ghislain et Union des Travailleurs, Parc Barbieux, 16 h. à 18 h. 30.

Dimanche 21 juin : Accordéonistes Roubaisiens, Hospice Barbieux, 11 h. à midi.

Jeudi 25 juin : Fanfare cycliste du Nord-Touriste, place de la Fraternité, 20 h 30 à 22 h. 30.

Dimanche 28 juin : Concordia-Harmonie, Parc Barbieux, 16 h. 30 à 18 h. 30.

Jeudi 2 juillet : Fanfare Delattre, square Wibaux, 20 h. 30 à 22 h. 30.

Dimanche 5 juillet : Grande Harmonie, Parc Barbieux, 16 h. 30 à 18 h. 30.

Dimanche 5 juillet : Fanfare « La Paix », Hospice de Blanchemaille, 11 h. à midi.

Dimanche 12 juillet : Anciens Soldats Musiciens Français et Alliés, Parc Barbieux, 16 h. 30 à 18 h. 30.

Dimanche 19 juillet : La Grande Fanfare, Parc Barbieux, 16 h. 30 à 18 h. 30.

Dimanche 19 juillet : Harmonie du Moulin, Hospice Barbieux, 11 h. à midi.

Dimanche 2 août : La Fanfare « La Paix » et les Mélomanes Roubaisiens, Parc Barbieux, 16 h. à 18 h. 30.

Dimanche 2 août : Accordéonistes Roubaisiens, Hospice de Blanchemaille, 11 h. à midi.

Dimanche 9 août : Fanfare Delattre, Parc Barbieux, 16 h. 30 à 18 h. 30.

Dimanche 23 août : Harmonie du Moulin et Cercle orphéonique « Les XL », Parc Barbieux, 16 h. à 18 h. 30.

Dimanche 23 août : Accordéonistes de l'Epeule, Hospice Barbieux, 11 h. à midi.

Jeudi 27 août : La Grande Fanfare, square Pierre-Destombes, 20 h. 30 à 22 h. 30.

Dimanche 30 août : Concordia-Harmonie, Parc Barbieux, 16 h 30 à 18 h. 30.

Jeudi 3 septembre : Fanfare du Nord-Touriste, place du Progrès, 20 h. 30 à 22 h. 30.

Dimanche 13 septembre : Philharmonique du Jean-Ghislain, Parc Barbieux, 16 h. 30 à 18 h. 30

Dimanche 20 septembre : Fanfare Delattre, Parc Barbieux, 16 h. 30 à 18 h. 30.

LE GALA DU CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Nous rappelons, que c'est ce soir mardi, à 20 h., qu'aura lieu à l'Hippodrome-Théâtre, le grand concert de gala offert par le Cercle orphéonique « Les XL » à ses membres d'honneur, protecteurs, honoraires, ainsi que pour les familles des sociétaires.

Les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 19 h. 30 et le concert commencera exactement à 20 h. Comme l'indiquait l'invitation, les places non occupées à l'ouverture seront rendues disponibles.

Nous publions le programme de cette soirée sous la rubrique des concerts.

HALLE FLIPO. — Beurre, 12.50; extra, 13. Café, 16 fr. Hollande, 8 fr. Gruyère, 10 fr. 965d

NOS ARTISTES. — Notre concitoyen Paul Prévost, qui avait organisé au Val-de-Grâce, à Paris, le Salon du blessé, à l'occasion du Congrès des services de santé auquel prirent part 42 nations, vient de recevoir une lettre très élogieuse du président du Conseil, ministre de la Guerre, qui déclare affirmer l'utilité de cette manifestation d'art en exprimant ses remerciements et les sentiments de vive reconnaissance du service de santé pour la part prise par l'artiste, à ce congrès, en organisant le « Salon du blessé ».

POUR LES RÉGIMES : Jus de raisins, Bana flora, Mokaliment, Malt, Bouillons de légumes et pain ou biscotte, chez **Merelle**, 5, Grande-Rue, Roubaix. (Téléph. 10.90). 7896d

AU CERCLE DE LA FAMILIALE. — Dimanch à 18 h. 30, a eu lieu la réunion de la Familiale du Sacré-Cœur, boulevard de Strasbourg, sous la présidence de M. l'abbé Lesage, curé de la paroisse, qu'entouraient MM. l'abbé Dondeyne, directeur du Cercle; Moulin, président de la « Familiale »; Denoyelle, président d'honneur des anciens élèves; F. Dillies, président d'honneur de la Chorale Jeanne d'Arc; Et. Motte, G. Herman, P. Roty, et les membres de la commission.

M. G. Herman ouvre la séance en offrant à M. Dillies, récemment nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, les félicitations les plus sincères de la chorale et de l'assemblée à l'occasion de la haute distinction qui vient de lui être décernée par Sa Sainteté Pie XI.

M. Moulin, président du Cercle, prend ensuite la parole. Dans un discours empreint d'émotion, il exprime à M. l'abbé Dondeyne, nommé curé de Rosendaël, les regrets que cause son départ.

« Ce n'est pas sans anxiété, dit-il, que nous regardons l'avenir. Mais forts de vos conseils et de votre exemple, tous nos efforts tendront à maintenir la prospérité du Cercle pour le plus grand bien de la paroisse.

En terminant M. Moulin offre à M. l'abbé Dondeyne, au nom de l'assemblée, un superbe cadeau.

Tour à tour, M. Roty au nom des anciens élèves, et M. Dillies, au nom de la chorale, expriment leur attachement à M. l'abbé Dondeyne. Puis M. l'abbé Lesage, curé, se lève à son tour. Il exprime ses regrets de se séparer d'un collaborateur aussi précieux qui a fait tant de bien dans la paroisse du Sacré-Cœur et assure M. l'abbé Dondeyne que les paroissiens et le Cercle garderont longtemps le souvenir de son passage.

M. l'abbé Dondeyne, d'une voix émue, remercie les différents présidents et M. le Curé des paroles élogieuses qui lui furent adressées. S'il quitte Roubaix c'est avec regret et pour aller remplir son nouveau ministère à Rosendaël. Il émet le vœu que le Cercle de la « Familiale » continue les bonnes traditions qui ont fait sa prospérité.

En levant la séance, M. l'abbé Lesage fait chanter un chaleureux vivat à M. l'abbé Dondeyne.

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1870. — On annonce la mort en son domicile, 22, boulevard Lacordaire, de M. Théophile Allender, retraité des douanes, médaillé de 1870, décédé à l'âge de 74 ans.

Les funérailles auront lieu demain mercredi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

J. CROMBÉ. Biogine. Dép. engrais Truffaut. 969

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE. — Les listes des électeurs de Roubaix à la Chambre départementale d'agriculture, dressées en exécution de la loi du 3 janvier 1924, sont déposées à la Mairie, rue Neuve (2e étage), Bureau des élections.

Conformément à l'article 9 de la loi précitée, ces listes sont communiquées à tout requérant aux fins de réclamations.

ESSAYEZ notre marque, vous l'adopterez. — **Chaussures Boucau-Verscoke**, 5, r. P.-Motte, Rx.

A PROPOS DU COMITE DES FETES DE LA PLACE CHAPTAL, DU GALON-D'EAU, SACRE-CŒUR, DES RUES DE LA VIGNE ET DE L'OMMELET. — On nous prie d'insérer:

Le Comité des fêtes des rues du Collège, Pellart, fort Mulliez et rues adjacentes, informe les commerçants et habitants de son secteur, qu'il est totalement étranger à l'article paru en chronique locale dans le numéro du « Journal de Roubaix », du dimanche 24 mai et par lequel, le Comité de la place Chaptal, etc., invite les commerçants de la Grand'Rue, partie comprise entre la rue Notre-Dame des Victoires et la rue du Collège, et de la rue du Collège, partie comprise entre la Grand'Rue et la rue du Fort, ainsi que le fort Mulliez, à une réunion qui doit avoir lieu le jeudi 28 mai, rue Montaigne.

Il les met en garde contre les agissements de ce Comité et les invite à ne pas se rendre à cette convocation.

Il leur demande, instamment, d'assister à sa réunion qui aura lieu le mercredi 27 mai, à 19 h. 30, chez M. Martin, 38, rue Saint-Antoine.

BOCK MEYERBEER. Préféré des gourmets.

LA BRADERIE ANNUELLE DU JEAN-GHISLAIN. — Comme chaque année la braderie du quartier du Jean-Ghislain aura lieu lundi prochain 1er juin (lundi de la Pentecôte). Elle se tiendra de 8 h. à 17 h. dans la partie de la rue de l'Ommelet comprise entre la Grand'Rue et la rue de la Vigne.

300 francs de primes seront tirées au sort entre les marchands participant à la braderie; ceux-ci peuvent se faire inscrire chez M. Bostyn, 131, rue de l'Ommelet, pour les marchands exposant durant la matinée de lundi et chez M. Hoste, 208, rue de l'Ommelet, pour les marchands exposant au cours de l'après-midi.

A l'occasion de la braderie, de nombreux jeux : jeu de dés, jeu de boules, seront donnés dans les divers établissements du quartier.

L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX, la meilleure pour salades, mayonnaises, frritures.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Section espagnole. — Nous avions, certes, entendu déjà dire d'excellentes choses sur « le développement industriel de Roubaix-Tourcoing » mais jamais nous n'avions pris autant de plaisir et d'intérêt à entendre parler de ces grands centres industriels, comme pendant l'excellente conférence que fit M. Molinari mardi dernier. Le conférencier, en un style d'une pureté remarquable a fait un historique détaillé de la formation et du développement économique des deux grandes Cités laborieuses et a montré comment les résultats magnifiques obtenus étaient dus au travail opiniâtre et aux qualités de race des vaillantes populations du Nord.

Ce soir, mardi 26 mai, début de la série du « Genio latino ». Première conférence de la série : « El poeta de los poetas; Virgilio » par M. Boulouis. La seconde conférence aura pour titre : « Viaje historico por los paises latinos » et sera faite par M. G.-L. Martin, chef de la section.

J. CROMBÉ. Insect., desinfect., antisept. 7896S

UNE OUVRIERE GRIEVEMENT BRULÉE PAR L'EXPLOSION D'UN RECHAUD. — L'une des ouvrières papillonneuses de la filature de M. Pollet, rue de Beaumont, Mlle Germaine Detaille, âgée de 31 ans, demeurant boulevard de Paris, 5, a été grièvement brûlée au côté gauche, par l'explosion d'un réchaud lundi dans la journée.

M. le docteur Bantigny qui a donné les premiers soins à l'ouvrière a constaté des brûlures du deuxième degré. Jugeant son état grave, il l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital de la Fraternité.

BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL. — Le paiement des ristournes de l'exercice 1924 continuera à être effectué aux actionnaires dont le nom commence par la lettre D, pendant la semaine du 25 au 30 mai. 983d

RENVERSÉ PAR UNE AUTO. — Lundi, vers 14 h. 15, une auto appartenant à M. Eugène Bohn, demeurant 67, rue de l'Alma, et venant de la rue de Lille, descendait la rue Neuve, quand, de la rue Sébastopol, déboucha soudain un camion automobile. Pour éviter un grave tamponnement, M. Bohn donna un coup de volant et vira, rue de l'Union. Malheureusement, son auto renversa un passant, M. Dumont, demeurant rue de Valmy. L'auteur involontaire de cet accident transporta aussitôt le blessé qui portait une légère blessure à la tête, chez M. le docteur Faidherbe, où des soins lui furent prodigués.

La police a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

DELAGE livre immédiatement ses 11 CV en conduite intérieure extra légère. Agence générale: René Marion, 13, r. de l'Orphéon, Lille. T. 18.38. 74334

UN NOYÉ A LA PASSERELLE DU HUTIN. — On a retiré du canal près de la passerelle du Hutin, le corps de M. Achille Carrette, âgé de 65 ans. Cet homme, qui était atteint de neurasthénie aiguë, avait disparu de son domicile depuis plusieurs jours.

Après les constatations d'usage, le corps a été transporté à son domicile.

DRAPS DE LIT. L. Cuvelle, 73, rue Nain. 73316

CROIX

BLESSÉ PAR UN CRIC. — M. René Billet, 27 ans, manœuvre, demeurant avenue Hannart, 45, a été blessé fortement à l'épaule droite par la chute d'un cric. Trente jours de repos.

WASQUEHAL

L'ASSEMBLÉE GENERALE DE L'UNION MUTUALISTE. — L'Union Mutualiste s'est réunie en assemblée générale extraordinaire dans la salle des fêtes de la Mairie, sous la présidence de M. Fermeaux, président.

En ouvrant la séance, M. Fermeaux tient à féliciter M. Henri Clément, président honoraire, de la distinction honorifique (médaille d'argent) qu'il vient de recevoir en récompense des services rendus à la mutualité; il retrace la vie mutualiste de M. Clément et l'assemblée tout entière s'associe aux paroles du président pour féliciter le nouveau médaillé.

M. Clément remercie M. Fermeaux des paroles élogieuses qu'il vient de prononcer et l'assure qu'il continuera comme par le passé à se donner entièrement à la cause mutualiste.

M. Ernest Sadones, secrétaire, a donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion et fit l'exposé de la situation financière du premier trimestre qui s'établit comme suit : Recettes, 7.188 fr. 72; dépenses, 6.094 fr. En caisse, 22.912 fr. 94. Au fonds de retraite, 7.935 fr. 34. Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité.

M. Sadones présente ensuite douze nouveaux membres qui furent agréés par l'assemblée.

M. Fermeaux expose la marche de l'Union Mutualiste depuis 1920 et se montra heureux de faire ressortir les progrès sensibles de cette belle phalange. Alors qu'en 1920, la société comptait seulement 120 membres, elle atteint aujourd'hui le chiffre de 400.

La situation financière qui était à cette date de 6.000 francs, se chiffre actuellement avec le fonds de retraites à près de 30.000 francs.

M. Fermeaux remercia de tout cœur les propagateurs de la mutualité et les invita à redoubler d'efforts, de façon à atteindre le chiffre de 500 adhérents pour la fin de l'année.

La presse locale prêtant son bienveillant concours à la société, en annonçant régulièrement les dates de réunions, le président déclare que, dorénavant, il ne serait plus envoyé de convocations individuelles pour les réunions trimestrielles, par mesure d'économie.

Quelques explications ont été données au sujet des secours que peuvent obtenir les femmes en couches dont le mari est membre de l'Union Mutualiste et un pressant appel a été fait pour cette œuvre.

En terminant, M. Fermeaux propose à l'assemblée de chanter un vivat en l'honneur de M. Clément et la réunion prit fin.

DUCASSE DU CAPREAU. — Jeudi 28 mai, à 19 heures 30, réunion des commerçants de ce quartier pour mise au point du programme de la ducasse des 12, 13 et 14 juillet, chez M. Albert Albert, 64, rue Christophe-Colomb.

WATTRELOS

LA BENEDICTION D'UN NOUVEAU DRAPEAU A LA SOCIETE MUSICALE « LES ENFANTS DE LA LYRE »

La brillante phalange musicale wattrelosienne les « Enfants de la Lyre » verra se dérouler en son sein, une belle cérémonie, à l'occasion de la bénédiction d'un nouveau drapeau offert par un membre de la commission civile qui veut ainsi montrer tout son attachement à ce groupement musical et remercia du bon accueil qu'il a toujours rencontré parmi la société. Nous ne parlerons aujourd'hui que du vieux drapeau appelé à disparaître.

Le vieux drapeau

En 1892, à la Pentecôte, les « Enfants de la Lyre » devaient être munis d'un nouvel uniforme coquet, avec épée d'officier, mais il manquait un drapeau.

Bientôt et sous l'initiative de M. Vincent Leclercq, d'accord avec les regrettés Pierre D'Halluin et Léon Wattrelet, ils eurent tôt fait de trouver un généreux donateur, qui bien qu'étranger à la société, voulait lui prouver toute sa sympathie. La bénédiction eut lieu le même jour que la remise de la nouvelle tenue, c'est-à-dire en juin 1892.

C'est sur ce vieux drapeau que s'est faite l'union des membres actifs et civils de ce beau groupement musical, dont la valeur artistique et la renommée grandirent au fur et à mesure. Des médailles fixées au sommet de la hampe symbolisèrent gaiement le souvenir des victoires remportées, leur cliquetis cristallin et sonore évoquant la joie ressentie en ces jours d'allégresse. Les « Enfants de la Lyre » peuvent être fiers de leur vieux drapeau qui a présidé au ralliement de tant de grandes sorties telles que celles de : Roubaix, Berchem, Bruxelles, et le tournoi d'Anor.

Nous espérons que le sympathique et généreux donateur aura lui aussi le plaisir de voir les « Enfants de la Lyre » continuer à marcher la main dans la main et que le magnifique cadeau qu'il vient de leur faire servira toujours de ralliement à cette importante phalange qui jouit à juste titre d'une grande renommée.

ATTRIBUTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS. — En vertu des pouvoirs conférés par l'article 82 de la loi du 5 avril 1884, le maire de Wattrelos, a pris un arrêté se réservant les attributions suivantes: Direction générale, Personnel, Police, Relations extérieures, Assistance Publique, Etablissements charitables, Contentieux.

Il a délégué M. Florimond Lecomte, 1er adjoint, aux fonctions relevant des services suivants: Finances, Droits de place, Instruction publique, Caisse des Ecoles.

M. Florimond Lecomte remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de MM. Jules Delvainquière et Louis Pesin.

M. Jules Delvainquière, 2e adjoint, est délégué aux fonctions relevant des services suivants: Bâtiments, Voirie, Eclairage public, Tramways, Hygiène, Abattoir et Inspection des viandes, Ebouage, Pompes funèbres, Cimetières.

M. Jules Delvainquière remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de MM. Florimond Lecomte et Louis Pesin.

M. Louis Pesin, adjoint supplémentaire, est délégué aux fonctions relevant des services suivants: Octroi, Contributions et taxes diverses, Pesage, Mesurage, Fêtes Publiques et Sociétés.

M. Louis Pesin remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de MM. Florimond Lecomte et Jules Delvainquière.

En outre, par arrêté du 18 mai 1925, MM. Lecomte, Delvainquière et Pesin ont été délégués pour remplir concurremment, avec le maire, les fonctions de l'Etat-Civil.

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1870. — On annonce la mort en son domicile, 295, rue Faidherbe, à l'âge de 78 ans, de M. Louis Pressoir, médaillé de 1870, titulaire de la médaille du travail, ancien contremaître de filature de la Souche Industrielle de la Schappe. Ses funérailles auront lieu demain mercredi, à 10 h., en l'église Saint-Maclou.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — Une colonie de vacances est organisée à Zuydcoote pour les Pupilles de la Nation, durant les mois de juin, juillet, août et septembre. Pourront y prendre part les enfants de 7 à 11 ans. Le nombre de places disponibles pour le mois de juin est de 300. Ce chiffre sera augmenté les mois suivants. Le premier départ aura lieu le 4 juin. Les parents qui désireraient faire profiter leurs enfants de l'une ou l'autre de ces périodes, pourront s'adresser chez M. H. Cambray, président, 94, rue Carnot, ou à la permanence établie tous les dimanches, de 10 à 12 h., au siège de la Section, 15, Grand'Place.

Le Comité se chargera de toutes les démarches et formalités.

ENQUÊTE. — En exécution d'un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 18 mai 1925, seront mis à l'enquête, les projets d'acquisition de parcelles de terrain: 1. Près de l'école du Centre pour diverses installations; 2. Au Labourcur pour aménagement d'une place publique.

A cet effet, les dossiers seront déposés du 25 mai au 8 juin, à la Mairie de Wattrelos, bureau des Travaux où ils pourront être consultés tous les jours ouvrables, de 8 à 12 h., et de 14 à 18 h.

M. Auguste Montagne, désigné commissaire-enquêteur, recevra les observations des intéressés les 9, 10 et 11 juin, de 9 à 10 h.

AUX PROPRETAIRES ET ENTREPRENEURS. — Il est rappelé aux propriétaires et entrepreneurs qui élèvent des constructions le long des voies publiques, que les règlements en vigueur prescrivent le barricadage du chantier afin d'éviter les accidents. Ces barricadages doivent être éclairés la nuit au moyen de lanternes d'un bon fonctionnement et placés aux endroits les plus apparents. Les trottoirs, bordures, pavages, détériorés par le fait d'un riverain, doivent être réparés ou remplacés par ses soins. Aucun trottoir ne doit être établi sans consulter le service compétent, qui en fixera les dimensions et le niveau. Tous les ouvrages établis irrégulièrement sur la voie publique sont susceptibles d'être supprimés ou modifiés aux frais des intéressés et sans qu'ils puissent prétendre à aucune indemnité.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE va procéder incessamment à la réception définitive des travaux de construction des collecteurs construits pendant l'année 1924, rues St-Vincent-de-Paul et des Champs et rues du Moulin, Pasteur et Négrier. Les riverains de ces rues, qui auraient constaté quelques dégradations à leur propriété du fait de l'exécution de ces travaux, sont priés d'en faire la déclaration au bureau des Travaux publics, avant le 15 juin. Après ce délai, il ne sera plus tenu compte de leur réclamation.

LANNOY

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi, 28 mai, à 14 h., à l'Ecole des filles.

LYS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu, jeudi 28 mai, à 13 h. 30, à l'école des garçons. Les mères qui présentent leur nourrisson pour la première fois, doivent se procurer une carte spéciale à la Mairie, 3e guichet.

HEM

UN VOL DE PLOMB ET D'OUTILS. — Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment dans une maison en construction, rue de la Tribonneterie, et ont soustrait des tuyaux de plomb et des outils, au préjudice de MM. Dumoutier et Cie, entrepreneurs d'installation de chauffage, demeurant à Lille. La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

TOUFFLERS

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES. — La liste d'assistance aux femmes en couches a été déposée au Secrétariat de la Mairie. A partir du 25 mai, et pendant un délai de vingt jours, les intéressées dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal, pourront présenter une réclamation à la Mairie.

DUCASSE. — Les forains qui désireraient s'installer pour la ducasse de juin (14 juin), sont priés d'adresser leur demande au plus tôt.

LEERS

DIVAGATION DES CHIENS. — A la suite de la constation d'un cas de rage dans une commune voisine, M. le maire de Leers a pris un arrêté prescrivant que pendant un délai de deux mois, tous les chiens circulant sur la voie publique, devront être muselés ou tenus en laisse.

ASCQ

UNE REUNION DE LA SECTION INTERSYNDICALE. — Avec le concours de M. Léon Vieillefon, d'Hellemmes, la section intersyndicale d'Ascq, a organisé une réunion de propagande à laquelle assistait un grand nombre de personnes.

M. Léon Vieillefon, expliqua clairement la situation de l'ouvrier vis-à-vis de l'employeur et la nécessité pour le travailleur de se syndiquer. Pour cela il n'est pas nécessaire d'adhérer à un groupement qui exploite la crédulité de ses membres. Voulant échapper ainsi à la tyrannie patronale, les travailleurs tombent alors sous le joug, non moins tyrannique, des meneurs ambitieux.

Les ouvriers consciencieux doivent aller vers le syndicat libre et professionnel, qui leur apportera une défense utile et sérieuse.

LE TIRAGE DE LA SOUSCRIPTION DES MUTILÉS

L'Association générale mutualiste des mutilés de la guerre (A.G.M.G.) a offert, dimanche après-midi, Salle de Spectacle de la place Sébastopol, un concert de gala qui fut des plus réussis. Le concert précédait le tirage de la souscription émise depuis un certain temps et, du fait du tirage, la solennité s'est prolongée assez tardivement dans la soirée.

Voici les numéros gagnants :

Le numéro 22.943 (vendu à Lille, rue de la Monnaie), gagne 30.000 fr.; le numéro 171.167 (vendu à Lille), gagne 10.000 fr.; le numéro 192.162 (vendu à Roubaix), gagne 3.000 fr.; le numéro 158.015 (vendu à Armentières), gagne 3.000 fr.; et le numéro 137.145 (vendu à Roubaix), gagne 2.000 francs.

4.773	95.851	113.629	81.920	3.076	15.939
177.400	125.846	180.367	177.304	165.541	98.868
135.413	144.190	154.001	44.921	131.479	71.043
63.036	35.413	148.272	186.092	100.510	137.247
172.783	93.771	40.773	186.478	66.261	157.171
107.817	170.998	65.870	165.923	193.316	137.164
72.718	28.577	150.293	158.747	95.373	172.971
176.225	175.303	7.718	148.415	85.430	107.383
188.010	144.161	88.443	198.451	71.805	17.349
72.288	125.514	51.896	165.709	104.298	49.229
93.765	206.377	195.903	40.509	192.999	36.962
195.750	80.008	77.887	136.618	134.098	28.602
208.882	102.577	12.984	104.055	198.776	197.457
87.017	80.583	198.239	106.844	109.892	201.508
164.087	153.700	134.205	177.196	172.031	178.583
132.400	19.954	136.118	97.492	129.816	69.990
178.484	88.374	98.791	97.791	164.907	72.841
191.896	184.805	183.795	33.631	62.008	191.494
137.670	183.526	83.633	784	65.450	134.740
86.661	86.649	38.620	58.203	128.486	196.780
17.092	56.508	166.038	71.604	181.873	137.360
123.451	88.701	44.232	144.588	155.683	115.893
137.406	150.925	160.101	82.684	131.477	167.903
145.884	86.755	46.704	15.280	133.856	121.294
109.848	173.690	37.016	295.911	110.841	105.627
75.002	35.690	175.870	97.868	7.050	32.995
198.003	136.396	147.693	83.592	172.306	86.837
44.508	185.583	155.864	72.633	63.483	105.944
185.339	96.974	95.751	135.830	174.477	33.269
188.882	205.005	183.003	99.422	167.915	42.008
145.096	158.396	173.712	36.275	160.439	45.589
195.863	28.951	141.063	196.080	86.692	165.708
175.019	61.237	88.754			

Les lots seront à la disposition des gagnants à partir de jeudi 28 mai, au siège, 42, rue Esquermoise.

DERNIÈRE HEURE

Les opérations françaises au Maroc

COMMUNIQUE OFFICIEL

Fez, 25 mai. — Les Djebalas ont attaqué le front espagnol, dans la région de Tahatof. Une colonne de Larache serait partie de ce côté. Abd el Krim aurait ordonné des achats de fusils à tir rapide pour les Djebalas.

On ignore encore la destination des harkas ennemis dont les rassemblements ont été signalés précédemment.

Les Djebalas avouent avoir perdu plus de 700 tués sur l'Ouergha.

AU CENTRE, la situation est stationnaire. Des infiltrations sont signalées dans la région des Ait Mazlouf. On confirme que les pertes des dissidents sur le Haut Ouergha sont énormes; on signale que deux bombes d'aviation ont tué 150 dissidents.

A L'EST, la situation est stationnaire; des infiltrations sont signalées autour du poste de Koudiet ed Kata.

L'ennemi aurait reçu des instructions d'Abd el Krim, de ne pas attaquer les postes, mais d'attaquer les tribus, de brûler les villages et les récoltes.

LES BUTS ET LES MOYENS D'ABD-EL-KRIM

Fez, 25 mai. — L'ardente volonté d'Abd-el-Krim de poursuivre ses ambitieux desseins, de se tailler un fief au détriment du Sultan du Maroc, se confirme chaque jour.

Les renseignements parvenus indiquent que le chef rifain se fait constituer une généalogie dans le but de se donner aux yeux des Marocains, comme un descendant du prophète. D'autre part, il bénit les armes avant le combat et tous ces actes prouvent qu'Abd-el-Krim cherche à se donner comme apparenté aux divers prétendants de l'histoire marocaine et qu'il tente la suprême aventure de s'emparer du trône chérifien.

Si le découragement se manifeste chez certains groupements de révoltés, inquiets des chiffres de leurs pertes, par contre, les intentions belliqueuses d'Abd-el-Krim et de ses lieutenants ne se sont point ralenties.

Enfin, il convient de signaler qu'Abd-el-Krim renouvelle sans cesse ses instructions de ne pas attaquer les troupes. On croit que cette décision est la conséquence des pertes élevées que nos troupes ont infligées aux ennemis.

LE GENERAL DAUGAN TIENT UN CONSEIL DE GUERRE

Fez, 25 mai. — Dans la matinée, le général Daugan, commandant général du front Nord, a tenu à Fez un conseil de guerre avec Bousch.

LE PROCHAIN DEBAT SUR LE MAROC A LA CHAMBRE

Paris, 25 mai. — Les membres des comités directeurs et bureaux des groupes du Cartel, ont tenu cet après-midi une réunion commune pour définir l'attitude de la majorité dans le débat qui doit s'ouvrir mercredi sur les opérations du Maroc.

M. Renaudel a déclaré, au nom du groupe socialiste, qu'en aucun cas son parti ne demanderait au gouvernement de renoncer aux droits et prérogatives que la France possède au Maroc en vertu des traités en vigueur.

M. Loucheur interviendra

M. Loucheur, qui assistait à la réunion, a déclaré qu'